

Éditorial : Préparatifs pour les pourparlers de l'automne

Les négociateurs en agriculture se sont réunis cette semaine à Genève pour poursuivre leurs pourparlers sur les modèles et d'autres questions ayant trait au texte sur le projet de modalités de 2008. Habituellement, des pourparlers comme ceux-ci, qui portent sur les modèles, ont été décrits comme abrutissants, mais un document du G-20 a mis un peu d'animation dans le débat lors de la réunion ouverte du 6 juillet, convoquée par le président des négociations sur l'agriculture, M. David Walker. Le problème était de savoir si les négociateurs devraient essayer de créer des modèles pour les engagements des membres dans tous les secteurs des négociations sur l'agriculture, ou si certains des modèles devraient porter seulement sur les sujets de fond qui restent à être réglés. Bien que cette question ait permis de tenir un débat intéressant, il s'est terminé comme tant d'autres pourparlers sur l'agriculture qui se sont déroulés au cours de l'année dernière, c'est-à-dire sans que l'on parvienne à s'entendre clairement sur la façon d'aller de l'avant.

Semaine de l'agriculture

Modèles

Les membres s'étaient entendus au départ que l'élaboration de modèles fondés sur le dernier texte sur le projet de modalités devrait être neutre à l'égard de ce que seront les engagements effectifs, et qu'elle ne peut par conséquent pas être considérée comme étant achevée jusqu'à ce que les modalités elles-mêmes soient conclues.

Cependant le Brésil, au nom du G-20, a présenté le document officiel du groupe qui établit une distinction entre les sujets pour lesquels le travail sur les modèles peut aller de l'avant facilement sans qu'il y ait de liens avec le fond, et les sujets pour lesquels les modèles et le fond sont difficiles à séparer. Le G-20 fait valoir qu'en concevant les formulaires pour ces questions, les membres décideraient en fait du résultat. Le G-20 est convaincu que pour des sujets tels que le plafonnement des tarifs, la sauvegarde spéciale pour l'agriculture (SGS) ou la création de contingents tarifaires (CT), les modèles devraient être établis après que les modalités auront été conclues.

Entre-temps, le G-10 et l'UE interprètent l'approche du G-20 comme une distinction arbitraire entre deux groupes de questions, selon les intérêts de pays particuliers. Ils ont mis en garde contre l'établissement d'un précédent qui pourrait amener d'autres pays à choisir leurs propres questions pour la deuxième catégorie, ce qui réduirait encore le travail qui peut être effectué à cette étape.

Entre-temps, M. Walker a exhorté les membres à profiter du congé d'été pour fournir l'information dont le Secrétariat a besoin pour compiler les données qui feront parties des modalités. L'information que le Secrétariat a demandée comprend les valeurs de la production agricole, qui seront en partie déterminées par les limites d'engagement des pays à l'égard du soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges (SGEDE). Les membres ont accepté que les données sur la valeur de la production soient annexées aux modalités.

Le fond

M. Walker a également fait rapport des consultations qu'il a tenues avec certains membres sur deux secteurs de fond : le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) et la simplification des tarifs. Il n'y a pas eu de percée à signaler pour l'une ou l'autre question.

Pour ce qui est du MSS, après que les parties se trouvant aux antipodes des pourparlers sur la sauvegarde spéciale eurent présenté plusieurs documents faisant appel à des données historiques réelles pour analyser les répercussions que le MSS pourrait avoir sur le commerce, on a signalé que, bien que l'on puisse présenter davantage d'analyses, il était temps que les pourparlers abordent le « règlement de problèmes », c'est-à-dire examinent comment traiter les aspects du MSS qui ne sont pas encore résolus.

Pour ce qui est de la simplification des tarifs, les consultations tenues par les membres à ce sujet n'ont guère progressé, de déclarer un fonctionnaire. Cependant, certains délégués ont promis de poursuivre leur travail sur les dispositions du projet de modalités de décembre 2008 et sur d'autres possibilités figurant dans les documents joints au projet.

L'Argentine a déclaré aux délégués, le 9 juillet, qu'elle ne pourrait accepter l'une ou l'autre version, car elles se solderaient toutes deux par des droits ad valorem (un taux tarifaire imposant un pourcentage du prix) supérieurs au niveau actuel.

Réactions

Les délégations ont utilisé la réunion sur l'agriculture à Genève de cette semaine pour soulever ou répéter certaines de leurs préoccupations. Prenant la parole au nom du G-10, la Suisse a répété que ses membres souhaitent poursuivre les négociations fondées sur le projet de décembre 2008 et que le reste du projet ne devrait pas être modifié, puisque le groupe a déjà fait des concessions dans de nombreux secteurs.

Prenant la parole au nom des membres ayant accédé récemment (MAR), le Taipei chinois a demandé que l'on s'efforce d'éliminer les parties ambiguës du projet de décembre 2008, particulièrement celles qui touchent le groupe MAR. Ils ont également lancé une mise en garde contre le bouleversement des dispositions qui les concernent et dont on dit qu'elles ont déjà été « stabilisées », ce qui, en leurs termes, serait « inacceptable ».

L'Argentine et l'Inde ont également répété leurs appels à travailler pour éliminer les ambiguës et d'autres questions afférentes au fond, afin de ne pas prendre du retard pendant que les membres se concentrent sur les tâches plus techniques de la préparation des données et des modèles.

Il s'agissait de la dernière réunion des négociations sur l'agriculture avant le congé d'été de l'organisation. M. Walker a déclaré qu'avant le congé, il informerait les membres de ses plans pour l'automne prochain. Cette réunion marquait également la fin d'une année de travail sur les données et les modèles.

Prochains événements

- Consultations sur l'AMNA, semaine du 12 juillet 2010
- Conseil général, 29-30 juillet, 6-7 oct., 14-15 déc. 2010
- Forum public de l'OMC, 15-17 septembre 2010
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 16-17 septembre, 18-19 novembre 2010
- Sommet du G-20, 11-12 novembre 2010 Séoul
- Forum mondial de l'OCDE sur l'agriculture, 29-30 novembre 2010, Paris

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.fermesetaliments.ca

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-9254

